

fluence de la politique suisse sur les progrès de ce pays en bien-être et en prospérité générale. Dans la majeure partie des cantons manufacturiers, le pouvoir législatif est, d'une manière tout-à-fait directe, entre les mains de la masse du peuple. Tout principe économique dont l'application peut nuire aux intérêts communs est condamné et ne subsiste pas un jour de plus. Cette marche est consacrée par une longue pratique et par une approbation unanime. Deux millions d'hommes ont fait, au milieu de tous les désavantages possibles, l'essai du système de la liberté du commerce. Les incontestables succès qu'ils ont obtenu me paraissent devoir écarter tous les doutes et abaisser tous les obstacles imaginaires dont pouvait se préoccuper un observateur bien intentionné et impartial. Il ne manque à la Suisse que d'être une nation maritime pour devenir la plus prospère des nations manufacturières. Son capital s'accroît rapidement par le développement libre d'une industrie livrée à elle-même. De nouveaux progrès se manifestent chaque jour sur l'intelligence de sa population ; sur l'intelligence, cette riche conséquence d'une instruction populaire universelle et bien entendue. »

Rien, en vérité, ne saurait être plus honorable pour la Suisse que l'empressement avec lequel elle consacre une part considérable de son petit revenu à l'instruction nationale. Sans doute cette portion, si convenablement employée, du revenu public des cantons peut paraître minime au premier aspect ; elle dépasse cependant la dépense consacrée aux armements ordinaires et extraordinaires et à l'artillerie de l'Helvétie. Un observateur réfléchi doit retirer de cet examen la conviction que si les progrès de l'éducation nationale sont moins développés et moins rapides en Angleterre que dans plusieurs autres contrées, cette différence est plus sensible encore si l'on compare l'Angleterre avec la petite République helvétique. Les Suisses ont recueilli de cette supériorité incontestable, de nombreux et importants avantages sous le multiple rapport de l'ordre social, de la morale publique, et de la pratique des bons prin-